



DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE
2025 / 2026

ACCUEIL DE LOISIRS - VACANCES -

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance : Age :
École de : Classe :

JE SOUHAITE INSCRIRE MON ENFANT À L'ACCUEIL DE LOISIRS _____

☐ THUIR PRIMAIRE

☐ THUIR MATERNEL

☐ TROUILLAS

☐ BANYULS DELS ASPRES

☐ TERRATS

DOCUMENTS À FOURNIR

☐ Attestation Assurance scolaire et Extra-scolaire / responsabilité civile (à communiquer dès réception)

☐ Photocopie vaccins

Vos factures sont dématérialisées. Elles sont sur l'Espace Citoyen du site cc-aspres.fr.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Renseignez votre adresse mail, vous serez averti de la mise en ligne de votre facturation sur l'espace famille

Mode de paiement au choix :

- Espace Citoyen: CB ou prélèvement automatique
- En espèces, chèques ou CESU : à la Communauté de Communes des Aspès

Pensez ECOlogie & ECONomies: n'imprimez que si nécessaire et privilégiez la dématérialisation des factures !
Si vous optez pour recevoir vos factures par courrier postal, veuillez vous adresser à la Communauté de Communes des Aspès

BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU - FOURQUES
- LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE DE LA
COMMANDEIRIE - TERRATS - THUIR - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à la gestion des fiches d'inscriptions aux services Périscolaires et/ou Accueil de Loisirs Sans hébergements et/ou restaurations scolaires traités par la Communauté de Communes des Aspès par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées durant la période de fréquentation de l'enfant aux établissements qui utilisent les données collectées dans le cadre de ce traitement. Les droits d'accès et de rectification prévus par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au DPO de la Communauté de Communes des Aspès: Communauté de Communes des Aspès, à l'attention du DPO, immeuble Christian Bourquin, 2 allée Hector Capdellayre 66300 THUIR. Ou à l'adresse mail : dpo.ccaspres@lg-partenaires.fr

Notre site est à votre disposition pour toutes informations : www.cc-aspres.fr